

## LES DOCTEURS : DES COMPÉTENCES SOUS-UTILISÉES

Alors que **les besoins économiques et sociaux de transfert et d'appropriation de savoirs nouveaux augmentent**, il est paradoxal de voir que les conditions d'embauche des docteurs se détériorent en France (fort chômage, faibles rémunérations et précarité des emplois). Par la pratique professionnelle de la recherche qu'il implique, **le doctorat est pourtant une formation d'excellence particulièrement adaptée pour répondre à ces demandes** : de nombreux pays l'ont compris et offrent aux docteurs des perspectives de carrière nombreuses, diversifiées et rémunératrices. Dans une compétition économique mondiale de plus en plus fondée sur l'appropriation des savoirs et sur l'innovation, et où le « drainage des cerveaux » est devenu un élément essentiel de la stratégie économique des entreprises et des pays, la faiblesse des emplois à haute valeur ajoutée qui leur sont offerts en France risque de devenir un handicap à la fois scientifique, économique et culturel. Au-delà des problèmes humains individuels dus aux mauvaises perspectives d'embauche et de carrière des docteurs, il s'agit d'exploiter tout leur potentiel, actuellement sous-employé, afin d'en tirer tous les bénéfices, dans le cadre d'une concurrence mondiale accrue.

### ■ Des compétences variées et adaptables

- En plus des compétences scientifiques, **les savoir-faire acquis lors d'un doctorat** incluent par exemple : gérer son projet, identifier et problématiser des questions nouvelles, expérimenter des méthodes pour répondre à ces problèmes, évaluer et valider des idées, participer à des réseaux et programmes nationaux et internationaux, à des projets collectifs.
- Un docteur **peut adapter ses compétences à différents types de postes** : chercheur (public ou R&D privée), **créateur-innovateur, médiateur-traducteur** (ainsi que détaillé plus bas).

### ■ Les gisements d'emplois futurs pour les docteurs

- Dans les **jeunes entreprises innovantes**, qu'ils en soient créateurs ou qu'ils soient embauchés pour accompagner leur expansion.
- Pour les **activités d'intermédiation et d'expertise** dans l'économie immatérielle actuellement en fort développement dans de nombreuses économies étrangères, notamment anglo-saxonnes : ce sont des métiers que nous appellerons métiers de **médiateurs-traducteurs**. Ces besoins se trouvent à la fois dans le secteur public (administrations - collectivités - entreprises publiques) et dans le secteur privé (marchand ou non-marchand).

→ *La demande sociale et économique en expertise fait apparaître de nouveaux métiers et de nouvelles organisations, chargées de faciliter la création, le partage et l'usage du savoir : KIBS (Knowledge-Intensive Business-Services), conseils technologiques, juridiques, financiers et de management, services techniques, veille technologique... Si les experts eux-mêmes sont à trouver parmi les chercheurs, les docteurs non chercheurs sont particulièrement aptes à assumer des fonctions d'interface.*

### ■ Quatre pistes pour mieux utiliser les compétences des docteurs

- **Refondre notre dispositif d'aides aux entreprises**, pour renforcer les **incitations à la création et les aides au développement d'entreprises innovantes**, y compris dans les services.
- **Soutenir le développement de structures publiques et privées intermédiaires entre la recherche, l'économie et la société** : incubateurs, boutiques de science, KIBS privés et publics, etc.
- **Aménager, financer et promouvoir des contacts entre recherche académique et monde de l'entreprise** (en aidant notamment au développement des structures de valorisation y compris au niveau international) ou secteur privé non marchand : passerelles public-privé dans les deux sens (temporaires ou définitifs), parrainages de doctorants, etc.
- **Valoriser le doctorat : communiquer sur les compétences des docteurs, rendre effective la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives** à un niveau en accord avec la hiérarchie des grades de l'enseignement supérieur, **promouvoir la présence de docteurs aux postes décisionnels**, afin de favoriser l'innovation.